

Recrute pour son Service Passerelle Logement
Un(e) Chargé(e) d'Accompagnement lié au logement (H/F)
CDD Temps Plein 35H00 – CC FSJT

Poste à pouvoir à compter du 07/09/2020 au 31/12/2020

MISSIONS : Au sein d'une équipe pluri professionnelle de 16 salariés et en référence au projet global de l'Association, le chargé d'accompagnement lié au logement assurera les missions suivantes :

- ✓ Accueil collectif et individuel de jeunes 18-30 ans en recherche de logement
- ✓ Evaluation des besoins d'accompagnement liés au logement
- ✓ Mise en œuvre des dispositifs publics favorisant l'accès ou le maintien dans le logement des jeunes
- ✓ Accompagnement social personnalisé des jeunes sous-locataires de Passerelle Logement
- ✓ Animation d'Actions de prévention
- ✓ Organisation et Gestion de l'espace accueil et multimédia

Il sera par ailleurs associé aux tâches liées à l'accueil et à la gestion locative. D'une manière générale, il participera à la gestion globale du Service, en étant attentif à déceler les besoins et à proposer ou mettre en œuvre les réponses les plus adaptées.

Profil :

- ✓ Bonne connaissance de la législation sociale liée au logement et des dispositifs liés à la lutte contre les exclusions
- ✓ Qualités d'écoute et d'analyse
- ✓ Sens du travail en équipe
- ✓ Connaissance du public 16/30 ans et des dispositifs visant à faciliter l'insertion des jeunes
- ✓ Capacité à mobiliser les partenaires
- ✓ Aisance dans l'animation d'un groupe
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique
- ✓ Capacités rédactionnelles et de synthèse
- ✓ Porteur de valeurs se référant à celles de l'éducation populaire

QUALIFICATION :

Titulaire d'un diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale et doté d'une expérience minimale de 12 mois dans une fonction similaire.

SALAIRE :

2 032.83€. € brut mensuel + avantages - Convention collective des FJT – Intervenant socio-éducatif - Emploi repère n° 16

CV et lettre de motivation à envoyer par mail à : passerelle@edit-nantes.fr avant le 5 août 2020
Pour plus d'informations sur l'Association : www.edit-nantes.fr